

Une enquête par questionnaire a été réalisée en juin 2001 auprès de 5 190 allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur : 3 327 d'entre eux ont répondu (soit 64 %).

Les objectifs de l'enquête sur les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur étaient de connaître leurs caractéristiques familiales et leurs parcours scolaires et universitaires, de mieux identifier leurs pratiques au sein des universités, et de discerner leurs projets. Les moniteurs appartiennent, pour les deux tiers d'entre eux, à des milieux sociaux privilégiés, et connaissent des parcours d'excellence. L'expérience du monitorat, qui comporte à la fois une initiation dans les centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) et une immersion dans l'enseignement universitaire, est très appréciée des moniteurs parce qu'elle les accompagne dans leurs premiers pas d'enseignant et les soutient dans leur projet principal : intégrer l'enseignement supérieur ou la recherche publique.

Les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur

Une enquête par questionnaire a été conduite entre juin et septembre 2001 afin de recueillir un certain nombre de données sur la population des trois promotions de moniteurs de l'enseignement supérieur entrés dans le dispositif en 1998, 1999, et 2000.

La création, en 1989, de quatorze centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) poursuivait deux objectifs :

- la constitution d'un vivier d'excellence pour l'enseignement supérieur,
- l'initiation au métier d'enseignant chercheur.

Il s'agissait d'attribuer aux meilleurs étudiants de DEA qui le souhaiteraient, en plus d'une allocation de recherche, une allocation de monitorat pendant trois ans, en contrepartie d'un enseignement de 64 heures annuelles en premier cycle, sous la responsabilité d'un tuteur, et d'une initiation au métier de dix jours par an organisée par les CIES.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Les 3 327 moniteurs ayant répondu au questionnaire sont essentiellement des hommes (60 %). Bien qu'elle reste encore minoritaire, la part des femmes est en progression constante dans l'enseignement supérieur¹. Les femmes constituaient, en 2000, 37 % des maîtres de conférences contre 15 % pour les professeurs (soit 30 % en moyenne). La population des moniteurs

est encore plus féminisée puisqu'elle atteint 40 %.

La présence des femmes dans la population des moniteurs varie considérablement selon les disciplines. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les disciplines non scientifiques (50 à 60 %) et en sciences de la Vie et santé (50 %), comparé aux disciplines scientifiques traditionnellement très « masculines » (de 20 % en mathématiques-informatique à 39 % en chimie).

Il faut noter que le recrutement des moniteurs se fait pour l'essentiel parmi les doctorants français : très peu d'entre eux sont étrangers (4,7 %).

À l'entrée au CIES, l'âge des moniteurs varie entre 23 et 27 ans (55 % entre 23 et 24 ans), et l'âge moyen s'élève à 24,5 ans. Ces données montrent que la plupart des moniteurs ont suivi un cheminement scolaire et universitaire « sans faute » : les retards dus aux redoublements, aux événements inattendus ou aux changements d'orientation ne concernent au total qu'un tiers d'entre eux.

L'enquête montre également que la série S est « dominante » : 76 % des moniteurs ont obtenu un bac S (contre 47 % au niveau national), 11 % L, 8 % ES et une petite minorité un bac de série technologique (2,1 %). Les bacheliers S sont nettement majoritaires dans toutes les disciplines,

1. Pour toutes les comparaisons au niveau national, nous avons utilisé les données de la Direction de la programmation et du développement pour la période concernée.

L'enquête

La Direction de la programmation et du développement a souhaité publier les résultats, originaux et riches, de l'enquête indépendante menée par le Centre de recherches sur l'enseignement supérieur (Université de Paris VIII) auprès des allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur. Il a été demandé à tous les moniteurs en fonction dans les CIES au 15 juin 2001 de répondre à un questionnaire mis en ligne sur un site Web. Le questionnaire et son traitement ont été réalisés sur le logiciel Modalisa.

Sur 5 190 moniteurs, 3 327 ont répondu (après une relance par courrier électronique), soit plus de 64 %. L'échantillon ainsi constitué est représentatif des grands secteurs scientifiques des établissements d'enseignement supérieur français.

Le questionnaire comprenait plusieurs parties :

- les données factuelles concernant les caractéristiques individuelles et socio-familiales des moniteurs : sexe, âge, niveau d'instruction des parents, CSP du père et de la mère, situation actuelle de l'enquêté (vie commune ou solitaire, cohabitation avec la famille), l'exercice d'une activité professionnelle pendant les années universitaires ;
- les données relatives au parcours scolaire des moniteurs avant d'entrer à l'université : type d'établissement (public/privé), redoublement à chaque cycle d'études, choix de LV1 et LV2 et des options latin-grec, série du bac, mention obtenue au bac ;
- les données concernant le parcours dans l'enseignement supérieur : orientation, établissement et discipline, cheminement à l'université (temps d'obtention des diplômes successifs) ;
- l'expérience en tant que moniteur : motivation, activités, difficultés rencontrées, perception, projet.

même en droit et science politique (58 % contre 28 % pour le bac ES, et 13 % le bac L), et dans les disciplines littéraires et en sciences humaines : 45 % des moniteurs ont un bac S contre 40 % un bac L, et 14 % un bac ES.

LES PARCOURS SCOLAIRES DES MONITEURS

Les moniteurs ont suivi un parcours scolaire nettement différent de ceux des autres élèves ou étudiants. Trois informations permettent de mettre en évidence la performance scolaire des moniteurs avant de commencer leurs études supérieures : redoublement, âge et mention au bac.

Le taux de redoublement chez les moniteurs est très faible à l'école primaire (1,2 %) et au collège (3,5 %), un peu plus élevé au lycée (10 %). Au total, 86 % des moniteurs ont eu un parcours « sans redoublement » avant d'entrer à l'université, 12 % ont redoublé une seule fois, et 1,4 % deux fois. Pour la même période, les taux de redoublement au niveau national sont nettement plus élevés : 52 % des collégiens et 45 % des lycéens ont connu un ou plusieurs redoublements.

Ces données sur le redoublement sont confirmées par l'âge des moniteurs : 88 % des moniteurs étaient « en avance » ou « à l'heure » en classe de seconde, contre 60 % au niveau national, et 85 % sont arrivés au

bac en ayant 18 ans ou moins, contre 41 % pour l'ensemble des bacheliers de la même période. Notons également que 67 % des moniteurs ont terminé leur DEA avant 25 ans.

Enfin, les mentions au bac sont un bon indicateur de la performance des moniteurs : 2,2 % ont obtenu la mention très bien avec félicitations, 11,5 % la mention très bien (contre 1,6 % au niveau national, y compris les félicitations), 24 % la mention bien (7 % au niveau national), 32,7 % la mention assez bien (20,8 %) et 29,5 % la mention passable (70,7 %). Les filles sont relativement plus nombreuses à avoir obtenu une mention très bien ou bien (40 % contre 35 % pour les garçons).

Cette performance scolaire est en forte corrélation avec deux autres données de l'enquête. La première concerne l'étude du latin et du grec au collège et au lycée, la deuxième est le choix des langues vivantes (LV1 et LV2), l'une et l'autre reflétant les stratégies parentales. Au collège, plus de trois moniteurs sur quatre (77 %) ont étudié le latin et/ou le grec, contre seulement 27 % au niveau national. Au lycée, l'écart relatif est encore plus important : 45 % des moniteurs ont fait du latin et/ou du grec, contre 8 % au niveau national.

Par ailleurs, 28 % des moniteurs ont choisi l'allemand comme LV1 (contre 8 % au niveau national) et 33 % comme LV2 (30 % au niveau national).

Ces deux variables relatives à l'étude des options et des langues (latin/grec et LV1,

LV2) sont également un facteur de différenciation entre les moniteurs eux-mêmes : par exemple, les moniteurs ayant suivi les options latin ou grec obtiennent deux fois plus souvent les mentions très bien ou bien, ou ont trois fois moins redoublé, que leurs camarades qui n'avaient choisi ces options ni au collège ni au lycée.

LE POIDS DE LA FAMILLE

Une nouvelle fois, l'origine sociale s'avère constituer un facteur déterminant dans le devenir des élèves et étudiants. Comparés à l'ensemble des étudiants inscrits en troisième cycle universitaire, les moniteurs sont nettement moins issus de familles socialement « défavorisées ». Le fait le plus marquant est la sur-représentation des parents enseignants et appartenant à des professions scientifiques. En effet, 30 % des moniteurs ont au moins l'un de leurs deux parents dans l'éducation, et, pour 10 % d'entre eux, le père et la mère exercent tous deux une activité en rapport avec l'éducation.

Avec 29 %, le sous-ensemble regroupant les différentes catégories des professions supérieures constitue le deuxième groupe de notre population. Il est à noter que près de 18 % des moniteurs ont un père retraité ou décédé et que pour 19 % d'entre eux la mère est déclarée « sans activité professionnelle ».

La profession des parents est également à associer à leur niveau d'études : 57 % des pères et 51 % des mères ont fait des études supérieures. La part des parents ayant atteint le niveau du troisième cycle universitaire s'élève à 29 % pour les pères et à 13 % pour les mères. Au total, pour 11 % des moniteurs, les deux parents ont un diplôme de troisième cycle universitaire, pour 24 % l'un des deux a un troisième cycle, pour 27 % l'un des deux a un diplôme du premier ou du deuxième cycle et, enfin, 37 % des moniteurs n'ont aucun parent avec un diplôme d'enseignement supérieur.

Les différents indicateurs concernant le parcours scolaire des moniteurs ou leur performance scolaire sont statistiquement très corrélés avec la profession des parents et leur niveau d'instruction. Ainsi, le fait qu'au moins l'un des deux parents travaille dans l'éducation augmente trois fois la probabilité d'avoir étudié le latin ou le grec. De même, le choix de l'allemand

TABLEAU I – La mention au bac et la profession des parents (en %)

Profession du père et de la mère	Mention au Bac				
	Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Ensemble
Les deux dans l'éducation	27	32	27	14	100
L'un des deux dans l'éducation	20	30	29	21	100
Les deux cadres supérieurs	15	25	32	28	100
L'un des deux cadre supérieur	12	22,5	34	31,5	100
Les deux artisans, commerçants, exploitants agriculteurs	13	17	31	39	100
L'un des deux profession intermédiaire	11	21	37	31	100
Les deux ouvriers ou employés	7	13	39	41	100
Les deux retraités	9	25	34	32	100
Autres professions	7	19	36	38	100
Niveau d'instruction					
Les deux troisième cycle universitaire	26	33	26	15	100
L'un des deux troisième cycle	15	26	33	26	100
Les deux premier ou deuxième cycle	20	27	31	22	100
L'un des deux premier ou deuxième cycle	12	27	33	28	100
Aucun parent niveau supérieur	9	18	34	39	100
Profil moyen	14	24	33	29	100

comme LV1 ou LV2 est nettement plus fréquent chez les moniteurs ayant l'un de leurs deux parents travaillant dans l'éducation, ou qui est cadre supérieur, ou qui possède un niveau d'instruction supérieur.

Comme le montre également le tableau I, lorsque les deux parents sont dans l'éducation, près de 60 % des moniteurs obtiennent une mention très bien ou bien, contre, par exemple, 20 % pour les moniteurs enfants d'ouvriers ou d'employés. Cette différence est également impressionnante lorsqu'on compare les niveaux d'instruction : les moniteurs qui ont leurs deux parents du niveau du troisième cycle universitaire obtiennent à 59 % une mention très bien ou bien, alors que ceux dont les parents n'ont jamais fait d'études supérieures sont seulement 27 %.

L'ensemble de ces données reflète bien la prédominance des parcours d'excellence caractérisés par le faible taux de redoublement, une bonne mention au bac, l'étude d'options et de langues souvent choisies par une « élite » d'élèves, et l'origine sociale. Cependant, une partie des moniteurs, malgré plusieurs « handicaps » (redoublement, mention passable au bac, choix des options et des langues, origine sociale) a réussi à rejoindre « les meilleurs » dans le dispositif du monitorat.

En définitive, deux sous-populations coexistent au sein des moniteurs :

– un premier groupe, représentant les deux tiers d'entre eux, issus de familles socialement favorisées, a eu un parcours scolaire et universitaire de l'ordre de l'excellence : pas ou très peu de redoublement, étude du latin

et du grec, de l'allemand, mention bien (au moins) au bac, passage par une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), souvent suivie d'une grande école. Ce sont les « héritiers » ;

– le deuxième groupe (un tiers des moniteurs) a un profil familial et scolaire inverse. Sa présence au sein du monitorat d'enseignement supérieur – qui rassemble une bonne part de « l'élite » universitaire actuelle – semble indiquer que l'ascenseur social n'est pas totalement bloqué, contrairement à ce qui est parfois avancé un peu rapidement : ces moniteurs sont les représentants éminents de la mobilité sociale ascendante qui caractérise le système éducatif français depuis les années 60.

LES PARCOURS POST-SECONDAIRE DES MONITEURS

Les choix effectués par les moniteurs après l'obtention de leur bac permettent de distinguer quatre types de parcours :

– plus de la moitié de la population (53 %) a eu un parcours exclusivement universitaire ;

– 27 % des moniteurs ont suivi une CPGE et ont été admis dans une grande école ;

– 11 % sont passés par une CPGE avant d'intégrer l'université ;

– enfin, le dernier groupe (9 %) est constitué par des étudiants qui ont commencé leurs études soit à l'université (6 %), soit dans un autre établissement (3 %, IUT, BTS, études à l'étranger), et qui réussissent à entrer ensuite dans une grande école.

La répartition des moniteurs selon leurs disciplines de thèse est étroitement associée au profil de leurs parcours de formation : les moniteurs issus du parcours CPGE + grande école sont sur-représentés en physique et en sciences de la Terre et de l'Univers ; ceux qui sont passés par une CPGE puis par l'université sont sur-représentés en mathématiques-informatique, et en lettres et sciences humaines. Les moniteurs au parcours exclusif à l'université sont sur-représentés dans les disciplines sciences économiques, sciences juridiques et politiques (1,4 fois la moyenne), chimie (1,3) et sciences de la Vie (1,2).

Ces quatre types de parcours sont également corrélés avec un certain nombre de caractéristiques « discriminantes » : série du bac et mention, sexe, situation des parents, durée d'obtention du DEA, agrégation ou CAPES.

Ainsi, le parcours CPGE + grande école correspond à des moniteurs dont le père et/ou la mère appartiennent au corps enseignant, aux professions scientifiques, ou bien sont tous deux cadres supérieurs. Pour ce qui concerne les moniteurs qui ont eu un parcours exclusivement universitaire, leurs parents appartiennent aux catégories ouvriers, employés, retraités, ou intermédiaires ; ils

TABLEAU II – Parcours de formation selon la direction scientifique (en %)

Direction scientifique	Parcours de formation					Total	Effectifs
	CPGE + GE	CPGE + Université	Université + GE	Université			
Physique	41	11	10	39	100	627	
Mathématiques-informatique	31	19	9	41	100	542	
Lettres-Sciences humaines	29	14	10	46	100	723	
Sciences de la Terre et de l'Univers	35	5	6	54	100	99	
Sciences de la Vie	23	7	7	63	100	385	
Chimie	20	7	9	65	100	376	
Sciences éco., juridiques et politiques	10	6	9	75	100	445	
Total	27	11	9	52	100	3 197	

Non-réponses : 130

TABLEAU III – Les raisons du monitorat

Raisons du monitorat	%	Effectifs	Total
Intérêt pour l'enseignement	91	2 917	3 201
Complément d'allocation de recherche	75	2 389	3 201
Pour faciliter votre entrée dans l'enseignement supérieur	69	2 195	3 201
Avantages liés à la fonction	29	932	3 201
Pour l'intérêt des formations proposées par les CIES	14	438	3 201
Sentiment de faire partie d'une communauté intellectuelle	8	255	3 201
Autre raison	5	146	3 201

Question à réponses multiples, pourcentages par rapport au nombre de réponses.

NR : 126

ont eu des mentions au bac inférieures aux moniteurs passés par une CPGE + grande école, ou obtenu un bac ES, ou technologique, avec mention.

Autre indication : un moniteur sur quatre est passé par une école normale supérieure (ENS), particulièrement en lettres et sciences humaines (35 %), et en sciences de la Terre et de l'Univers.

La durée d'études entre la première inscription dans l'enseignement supérieur et l'obtention du DEA est différente selon les parcours de formations : CPGE + grande école et université + grande école ont une durée plus longue (six ans, sept ans et plus) que le seul parcours universitaire, où près de la moitié des moniteurs ont obtenu leur DEA en cinq ans.

LES RAISONS DE L'ENTRÉE AU CIES

La principale raison évoquée pour l'entrée dans le monitorat est « *l'intérêt pour l'enseignement* » (91 %). Viennent ensuite les « *compléments d'allocation de recherche* » (75 %), et « *pour faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur* » (69 %). Les autres raisons correspondent plus spécifiquement aux étudiants qui ont un parcours de formation et une discipline de thèse étroitement associés : « *les avantages liés à la fonction* » concernent les agrégés ; « *le sentiment de faire partie d'une communauté intellectuelle* » est plus fréquemment évoqué par ceux qui ont eu un parcours de formation exclusivement universitaire et qui sont en lettres et sciences humaines, en sciences économiques, juridiques et politiques. Ce même groupe évoque également plus souvent « *l'intérêt des formations proposées par les CIES* ». Rappelons que les CIES ont pour fonction principale la formation professionnelle des futurs enseignants du supérieur, qui se distribue en général selon plusieurs axes, tels que : connaissance de

l'institution universitaire, connaissance de la sociologie étudiante, l'importance du travail documentaire chez les étudiants, les aides technologiques à l'enseignement, la formation de soi et la relation aux autres, ainsi que des ateliers spécifiques tels, par exemple, ceux consacrés à l'évaluation et à la notation des étudiants.

L'EXPÉRIENCE AU SEIN DU CIES

Les moniteurs vivent simultanément deux expériences : étudiant-chercheur et enseignant débutant. Vivre ces deux statuts signifie s'adapter aux pressions et aux tensions inhérentes à cette nouvelle identité. En tant qu'apprentis enseignants, ils doivent se séparer du monde étudiant pour entrer dans le monde enseignant en se familiarisant avec les normes prescrites par le corps professoral. Il s'agit de construire de nouveaux rapports avec les étudiants et les collègues et de se faire reconnaître comme enseignant dans l'environnement universitaire.

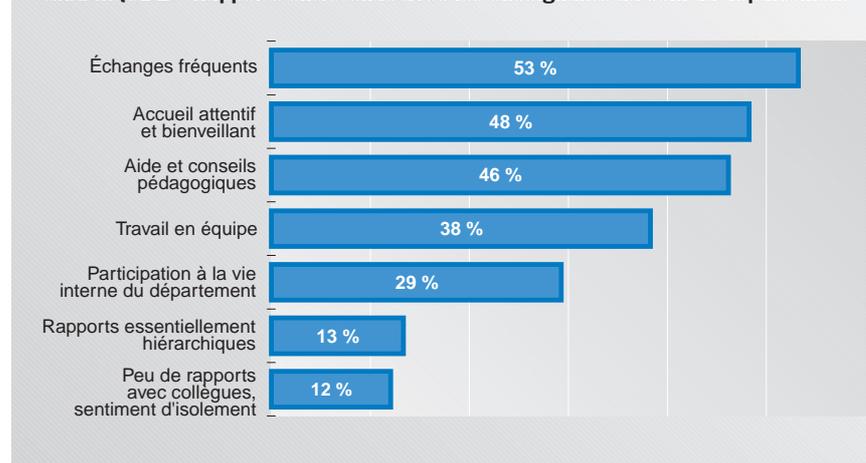
Comme le graphique 1 le montre, les rapports entretenus avec les enseignants au sein du département sont relativement appréciés par les moniteurs. Les trois réponses les plus fréquemment exprimées

(« *les échanges fréquents* » (53 %), « *l'accueil attentif et bienveillant* » des enseignants (48%) et « *l'aide et les conseils* » reçus (46%)) traduisent bien l'aspect positif de cette expérience. En revanche, les moniteurs sont nettement moins nombreux à apprécier la vie interne et collective de leur département. Seulement 38 % des moniteurs mentionnent le « *travail en équipe* » et 29 % pensent avoir participé à la vie interne de leur département. Enfin, il faut noter que les moniteurs qui trouvent leurs rapports avec les enseignants « *essentiellement hiérarchiques* » (13 %) et ceux qui se sentent « *isolés* » (12 %) sont largement minoritaires mais traduisent cependant un dysfonctionnement interne à certains départements.

Trois facteurs semblent expliquer l'appréciation des moniteurs face aux enseignants titulaires. Le premier concerne les contacts avec leur tuteur : plus l'encadrement est fréquent, plus le sentiment d'être intégré et soutenu par le département est fort. Par exemple, les moniteurs qui rencontrent leur tuteur rarement (une fois par an) ou jamais, vivent beaucoup plus fréquemment ce sentiment d'entretenir des rapports hiérarchiques (22 %) ou être isolé (28 %).

Le deuxième facteur qui influence l'appréciation des moniteurs par rapport à leur département est l'appartenance disciplinaire. Le travail en équipe ou les efforts pour intégrer ces apprentis enseignants ne sont pas les mêmes d'une discipline à l'autre. Les disciplines scientifiques semblent en général avoir des modes de fonctionnement plus « *intégrateurs* » que les disciplines littéraires, ou les sciences humaines, sociales et juridiques.

GRAPHIQUE 1 – Rapports entretenus avec les enseignants au sein du département



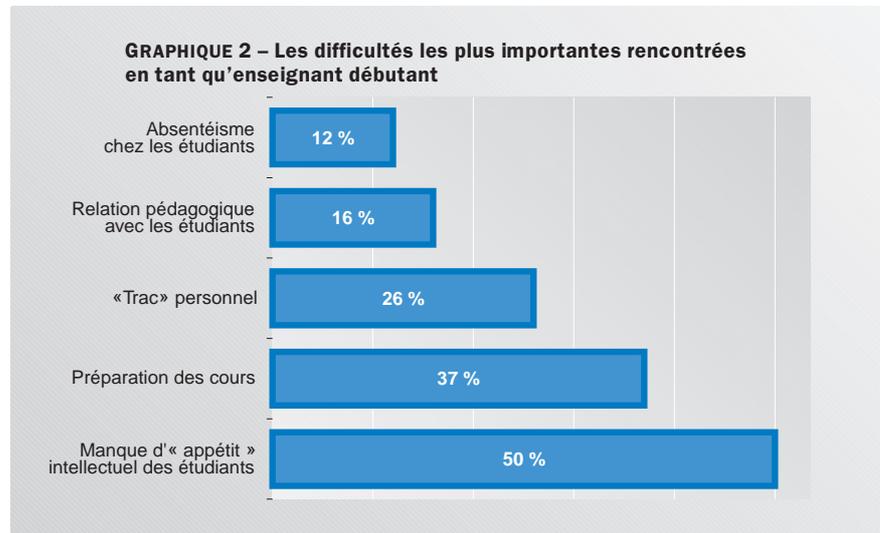
À ces deux facteurs « institutionnels », il faut en ajouter un troisième qui concerne directement les moniteurs : leur parcours antérieur, leurs expériences et leurs projets, et la façon dont ils vivent cette transition. Les réponses des moniteurs aux questions ouvertes nous permettent de constater que l'investissement personnel, ou leur volonté et leur désir, ou leur persévérance pour être mieux « intégrés », ou le sens de leur expérience en cours, deviennent autant d'éléments importants dans leurs rapports aux autres collègues. Ainsi, les moniteurs qui avaient connu des difficultés lors de leur parcours scolaire semblent être beaucoup plus « intéressés » par le travail collectif, par une intégration plus significative dans le département, ou par les formations offertes par les CIES.

Les difficultés les plus importantes des moniteurs dans cette étape de leur insertion professionnelle concernent sans doute la mise en place de leur dispositif pédagogique, ou la gestion de leurs rapports aux étudiants.

Pour près de 37 % d'entre eux, la préparation des cours est considérée comme une difficulté, et 26 % disent ressentir un « trac » personnel au cours de leur expérience pédagogique. Ces deux « difficultés » se manifestent d'une façon plus importante chez les moniteurs qui ont eu un parcours moins « performant » (mention au bac assez bien ou passable, moniteurs qui ne sont pas passés par une CPGE ou une ENS).

L'élément marquant dans l'expérience des moniteurs demeure sans doute la redécouverte du monde étudiant avec un regard différent, cette fois comme enseignant : 50 % des moniteurs reprochent aux étudiants leur « manque d'appétit intellectuel » ou leur « absentéisme » (12 %).

Les réponses aux questions ouvertes nous ont permis de découvrir les opinions, positives ou négatives, des moniteurs sur les étudiants, notamment leurs rapports aux études, le type et la qualité de leurs interactions dans les cours, et les difficultés liées à l'institution universitaire. Les moniteurs vivent en effet les réalités multiples des universités françaises et de leurs publics hétérogènes. Ainsi, ils trouvent aussi bien des étudiants « motivés », « intéressés », « spontanés », « actifs », que des étudiants « qui ne participent pas », « qui n'ont pas le niveau », « qui s'en-



nuient », « qui sont sans curiosité intellectuelle ».

Le faible écart d'âge entre eux-mêmes et les étudiants est évoqué par un grand nombre de moniteurs. Si, pour la majorité d'entre eux, ce faible écart est un facteur qui facilite la communication, les échanges et la compréhension, ou les interactions en cours et en dehors des cours, pour d'autres, il s'agit d'un « handicap » car « établir l'ordre et faire respecter les règles devient un vrai casse-tête ». Enfin, les moniteurs attribuent une partie des difficultés qu'ils rencontrent au fonctionnement et à l'organisation de l'enseignement universitaire en France : manque de moyens, cours surchargés, matériel pédagogique insuffisant.

L'APPRÉCIATION DES MONITEURS SUR LEUR EXPÉRIENCE

Dans leur ensemble, les moniteurs décrivent très positivement leur expérience au sein du CIES : 88 % d'entre eux utilisent, dans leurs réponses aux questions ouvertes, des expressions telles que « enrichissante », « intéressante », « agréable », « bénéfique », « riche », « profitable », « utile », « positive », « excellente », « géniale », « stimulante », « passionnante », « indispensable », « fructueuse », « gratifiante ». Seuls 4 % des moniteurs estiment leur expérience « décevante », « inutile », « difficile ».

Les raisons avancées par les moniteurs, lorsqu'ils portent un jugement positif sur leur expérience, concernent les apprentissages qu'ils ont effectués en tant qu'ap-

prentis enseignants. Quatre types d'apprentissage sont mis en avant :

- leur activité d'enseignant leur a permis de développer leur savoir disciplinaire ;
- acquérir des compétences pédagogiques à travers les formations dispensées par les CIES et dans la pratique de terrain ;
- les apprentissages de type savoir-être : vaincre la timidité, pouvoir s'exprimer devant un public important ;
- la découverte du métier d'enseignant par la fréquentation des collègues et de l'institution universitaire.

Les opinions positives sur leur expérience n'empêchent pas les moniteurs d'exprimer des avis plus nuancés envers certains aspects du monitorat. Les difficultés énoncées sont de plusieurs types :

- l'organisation de l'enseignement et son articulation parfois difficile avec l'activité de recherche qui demeure prioritaire pour les moniteurs ;
- les relations avec les enseignants ;
- certains moniteurs se plaignent du type d'activités qui leur ont été confiées par l'équipe pédagogique, par exemple lorsqu'ils sont exclusivement confinés à des tâches de travaux dirigés, ou bien qu'ils enseignent leur discipline à des étudiants d'une autre filière ;
- les conditions matérielles des universités (manque d'équipement, locaux) ;
- les formations dispensées par les CIES et leur caractère obligatoire ne sont pas toujours appréciées par les moniteurs.

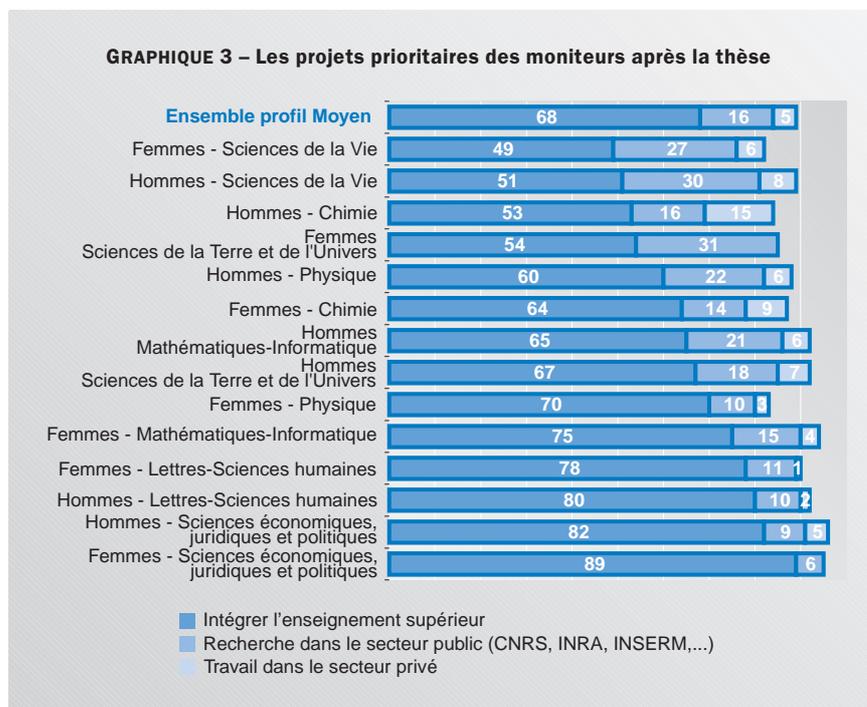
Enfin, de façon massive, les moniteurs mettent l'accent sur le privilège de leur situation d'apprentis et sont conscients des enjeux et de l'importance de la formation qu'ils reçoivent.

LES PROJETS PRIORITAIRES APRÈS LA THÈSE

Deux grandes orientations se dessinent dans le projet prioritaire des moniteurs : la majorité veut intégrer l'enseignement supérieur, et une minorité vise la recherche dans le secteur public.

« Intégrer l'enseignement supérieur » (68 %), « intégrer un organisme recherche dans le secteur public » (16 %) et « travailler dans le secteur privé » (5 %) sont, dans l'ordre, les trois réponses choisies en priorité par les moniteurs. Elles varient selon les disciplines et le sexe (graphique 3). Les moniteurs, hommes ou femmes, en sciences économiques, juridiques et politiques, ainsi que en lettres et sciences humaines, ont massivement pour projet d'intégrer l'enseignement supérieur. Ce choix est également celui des femmes en sciences économiques, juridiques et politiques, qui le manifestent 1,8 fois plus que les femmes des sciences de la Vie, plus attirées par la recherche dans le secteur public. Sur l'ensemble des disciplines, ce sont les femmes qui indiquent le plus souvent le projet de devenir enseignantes du supérieur, notamment dans les disciplines scientifiques : physique, mathématiques et informatique. La recherche dans le secteur public est surtout le fait des sciences de la Vie (hommes et femmes). Les moniteurs en chimie, les hommes deux fois plus que les femmes, sont ceux qui répondent le plus souvent « travailler dans le secteur privé ».

Une proportion très élevée des moniteurs (84 %) vise donc un emploi dans l'ensei-



gnement supérieur ou dans un organisme public de recherche. Elle exprime une double cohérence : d'une part, les moniteurs confirment, par leur projet professionnel, le choix qu'ils ont fait d'entrer dans le dispositif CIES ; d'autre part, les CIES se voient rétrospectivement confirmés dans leur rôle de recrutement et de constitution d'un vivier d'excellence destiné à irriguer l'enseignement supérieur et la recherche.

Les résultats de l'enquête attestent ainsi de l'impact positif qu'ont les CIES sur l'initiation au métier d'enseignant chercheur du supérieur, qui constituait le deuxième objectif assigné au monitorat. Le CIES permet non seulement aux moniteurs d'entrer dans ce processus d'apprentissage du métier, mais il contribue également à la construction identitaire des moniteurs qui,

pour beaucoup d'entre eux, se considèrent déjà comme de jeunes professionnels : participations à des manifestations scientifiques, publications, attachement à mettre en acte leur démarche pédagogique et à l'éprouver auprès des étudiants².

**Alain Coulon,
Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi,
Centre de recherches sur
l'enseignement supérieur (ESCOL),
université Paris VIII**

². Les résultats complets de l'enquête seront publiés dans un ouvrage intitulé : Les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur (à paraître).